



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Occupation et habitation dynamiques du territoire L'UMQ PRÉPARE UNE STRATEGIE ÉCONOMIQUE

Québec, le 26 mars 2009 – L'Union des municipalités du Québec (UMQ) salue l'annonce d'aujourd'hui de Solidarité rurale du Québec (SRQ) qui amorcera en juin prochain une grande réflexion sur la question de l'occupation des territoires qui se terminera en 2010. Il s'agit d'une démarche complémentaire à celle de l'Union qui permettra d'enrichir la réflexion collective sur cet enjeu majeur pour le Québec. En tant que membre de SRQ, l'UMQ participera à la démarche et partagera la réflexion faite par ses cinq caucus d'affinités représentant des municipalités de toutes tailles autant urbaines que rurales.

L'UMQ s'active depuis janvier dernier au développement d'une stratégie économique qui vise l'occupation dynamique et durable du territoire. Elle sonde présentement ses membres sur les axes prioritaires d'intervention et les projets pilotes qui pourraient être mis en place pour générer une plus grande vitalité économique dans tous les territoires du Québec. Pour l'UMQ, l'occupation dynamique du territoire doit s'inscrire dans une stratégie à long terme de développement durable, mais à plus court terme, elle doit se traduire par des actions pour stimuler la création d'emplois, des projets de développement et des outils concrets pour les municipalités.

Après une tournée de toutes les régions du Québec sous le thème de l'occupation et l'habitation dynamiques du territoire, et considérant le contexte actuel de l'économie québécoise, le président de l'UMQ et maire de Maniwaki, M. Robert Coulombe, souhaite que la question de l'occupation du territoire se pose d'abord comme un enjeu économique, une opportunité de créer de la richesse.

« Je crois que des mesures concrètes doivent être mises en place pour permettre aux municipalités de participer pleinement à la vitalité socio-économique de leur milieu dans une perspective d'occupation et d'habitation dynamiques du territoire. Je pense ici aux investissements dans les infrastructures, à la flexibilité et la modulation des programmes gouvernementaux en fonction des réalités locales et régionales, à la capacité de payer des municipalités et au soutien à des secteurs en difficulté comme l'industrie forestière et le secteur manufacturier. Il faut également se pencher sur la question de la diversification des économies locales et régionales et au développement de la main-d'œuvre. Cela doit se faire rapidement afin que les municipalités et MRC du Québec soient en mesure de profiter pleinement des opportunités lors de la reprise. Le sondage sur l'occupation du territoire que nous réalisons ces jours-ci auprès des membres des caucus de l'UMQ enrichira cette réflexion et validera certaines pistes de solution », a déclaré M. Robert Coulombe.

Le conseil d'administration de l'UMQ a adopté, en décembre 2006, un plan d'action pour l'occupation du territoire intitulé « *Plan d'action pour l'occupation de tout le territoire québécois : pour un avenir viable de l'ensemble du territoire* » proposé par le Caucus des municipalités locales, présidé par le maire de Chelsea, M. Jean Perras. En 2007, l'UMQ a entrepris plusieurs démarches de représentation et de sensibilisation. Le président de l'Union a ainsi fait parvenir le plan d'action au premier ministre, à tous les ministres, sous-ministres et députés du Québec ainsi qu'aux ministres et députés fédéraux élus au Québec.

Le 18 décembre 2008, le premier ministre du Québec donnait suite à la demande de l'UMQ de nommer un ministre responsable de l'Occupation du territoire. Depuis, l'UMQ prépare un document d'orientation pour une politique gouvernementale d'occupation du territoire, et travaille en parallèle à l'élaboration d'un plan d'action à court terme. Dans la foulée de ces initiatives, l'Union organise avec l'Association des professionnels en

développement économique du Québec, un grand forum sur le développement économique local et régional, les 23 et 24 avril prochains, auquel prendront part plusieurs personnalités du milieu municipal et économique et notamment le ministre du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation, M. Raymond Bachand et le ministre d'État de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, M. Denis Lebel.

À PROPOS DE L'UMQ

Depuis sa fondation en 1919, l'UMQ représente les municipalités de toutes tailles dans toutes les régions du Québec. Elle a pour mission de contribuer au progrès et à la promotion de municipalités démocratiques, dynamiques et performantes, dédiées au mieux-être des citoyens. La structure de l'UMQ, qui regroupe ses membres en caucus d'affinité : municipalités locales, municipalités de centralité, villes d'agglomération, grandes villes et municipalités de la Métropole, est l'expression de toute la diversité et de la solidarité municipale québécoise. Ses membres comptent près de 5 millions de citoyennes et citoyens.

- 30 -

Source : **UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

Renseignements : François Sormany
Directeur des communications
Tél. : 514 282-7700, poste 265
Cellulaire : 514 910-7272
fsormany@umq.qc.ca